

RÈGLEMENT SORTIES SAMEDIS NEIGE | Saison 2026 - 2027

Pour le bon déroulement des samedis neige, ce règlement précise les droits et devoirs de tous les participants.

Le projet éducatif de la section ski est consultable au secrétariat.

CONDITIONS À REMPLIR

- Avoir pris connaissance et adhéré au présent règlement ;
- Être membre de PYRÉNÉA SPORTS ;
- Être licencié de la Fédération Française de Ski (carte neige FFS) ;
- Être âgé de 6 ans à la première sortie de la saison 2026 ;
ou pour les enfants de moins de 6 ans, être accompagné d'un adulte référent (responsable légal, parent proche, ami), skieur ou non,
- S'être acquitté du montant de l'activité

Ces conditions doivent être remplies auprès du secrétariat.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES SORTIES

1. La première sortie est prévue courant décembre suivant l'enneigement (se renseigner au secrétariat du club et/ou via le site internet du club).
2. Pour les enfants inscrits, les sorties sont obligatoirement encadrées par un moniteur.
3. Pour les adultes, non intéressés par l'encadrement, le club propose des sorties non encadrées (se renseigner au secrétariat). Dans ce cas PYRÉNÉA-SPORTS se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.
4. Organisation de la journée :

7h45	RDV à Pau, 5 Allée du Grand Tour Accueil, appel et montée dans le car
8h	Départ de Pau
8h15	RDV À Gan, arrêt de bus, avenue des Pyrénées (face au garage Mounat) Accueil, appel et montée dans le car, départ
8h00 à 9h15	Trajet jusqu'à la station (possibilité d'arrêt à Bielle)
9h15 à 9h45	Mise en tenue et collation
9h45 à 12h30	Pratique du ski ou snowboard par groupe de niveau
12h30 à 13h30 voire 14h	Déjeuner, repos Départ échelonné en fonction de la fatigue du groupe



14h à 16h30	Pratique du ski ou snowboard
16h30 à 16h50	Rangement du matériel, et changement de tenue, chargement du matériel dans les cars
16h50	Montée dans le car et appel
17h00 à 18h15	Trajet Arrêt à Bielle Arrêt à Gan à 18h
18h15 - 18h30	Arrivée, retour d'informations aux parents Fin d'activité

5. Par respect pour les moniteurs et encadrants bénévoles, merci d'être à l'heure pour déposer et récupérer les enfants.

LES MODALITÉS TARIFAIRES

Adhésion et licence

- Tous les participants aux sorties samedi neige doivent s'acquitter du montant forfaitaire pour la saison complète 2025-26 (cf tarifs en fin de document)
- Tout élève, qui n'a jamais été licencié FFS, doit adhérer à Pyrénéa. Il peut bénéficier alors du pass découverte et de la gratuité pour le transport, les chaussures de ski, les skis, bâtons et casque et le forfait. Après cette journée, s'il souhaite participer aux activités de la saison, il devra s'acquitter du montant de l'activité (cf tarif ci-dessous)
- Un règlement en 1, 2, 3 ou 4 chèques est demandé en début de saison,
- Toute demande de remboursement est exceptionnelle. Elle sera étudiée par le bureau et validée par les co-présidents

GESTION DES PRÉSENCES ET ABSENCES

1. Afin de ne pas perturber la progression pédagogique et techniques, une présence assidue est souhaitée.
2. Les enfants seront automatiquement inscrits tous les samedis.

Si l'enfant ne peut pas être présent un samedi, il faut impérativement signaler son absence au secrétariat du club avant le jeudi 17h00 pour permettre de réserver les cars en conséquence.



3. Si l'enfant est malade un samedi (absence non prévue avant jeudi 15h), le responsable légal de l'enfant prévient le(s) responsable(s) de « samedi neige » par téléphone, SMS ou WhatsApp au 06 47 57 56 73 et/ou 06 64 00 43 56.
4. En cas d'annulation d'une sortie par le club, vous serez averti par email, SMS, ou WhatsApp. Un message sera mis sur le site www.pyreneasports.com et la page Facebook.

GESTION DU MATÉRIEL DE SKI

1. Les enfants doivent impérativement venir avec leur matériel, en bon état, à leur taille et adapté à leur niveau.
2. Le port du casque est obligatoire.
Le port de la dorsale et de protège poignets sont obligatoires pour la pratique du snow.
Le port de la dorsale est recommandé pour tous et obligatoire pour tout passage de bosses aménagées (Snowpark débutant à expert et Boardercross).
Le port de la dorsale est obligatoire en ski freestyle.
Le port et du short de protection est recommandé pour la pratique du snow et en ski freestyle
3. Aucune location ne sera faite par l'intermédiaire des moniteurs.
4. Les moniteurs ne sont pas autorisés à modifier les réglages des fixations, ceux-ci doivent être réalisés avant le début de la saison par un professionnel.
5. Les responsables légaux de l'enfants doivent prévoir des vêtements adaptés aux conditions de météo et des vêtements de rechange secs pour le retour.
6. Pour le car, il est fortement conseillé de rassembler ski, bâtons et chaussures dans une ou des housses nominatives.
7. Pour plus de confort, le casque et les gants ne seront pas mis dans les soutes du car.
Le matériel et l'équipement doivent être marqués (ski, bâtons, chaussures, casque, vêtements, gants, bonnet...).
8. En cas de perte, s'adresser au club. Chaque enfant est responsable de son matériel et le club ne pourra être tenu responsable, en cas de perte, vol ou détérioration.



GESTION DES REPAS

1. Les enfants doivent apporter un pique-nique.
2. Aucun enfant n'est autorisé à acheter son repas en station
3. Le déjeuner sera pris au Chalet Pyrénéa de Gourette sous la responsabilité des moniteurs
4. Pour les enfants de moins de 6 ans, le repas sera pris avec le groupe, sous la responsabilité du parent ou adulte référent présent.
5. Les enfants peuvent également apporter des barres céréales ou confiseries pour grignoter dans la journée.
6. Une collation (boisson et biscuit) fournie par le club, est distribuée au chalet, le samedi matin avant d'aller skier
7. Pour les enfants malades en car, il est conseillé d'éviter les boissons lactées ou jus de fruits au petit déjeuner et de préférer le thé.

STAGE

Durant les vacances scolaires de février un stage de ski est prévu. S'adresser au secrétariat du club pour les dates et tarifs.

Hughes CARRÉ
Référent section ski



Tarifs 2025-2026

TARIFS 2026-2027	
LICENCES FÉDÉRATION	
FFS	
Jeunes (né en 2012 et après / assurance RC comprise)	43,80 €
Adulte (né en 2011 et avant/ assurance RC comprise)	48,30 €
Sup. Assurance Primo (Remboursement des frais de secours mais sans prise en charge des frais médicaux ni de garantie assistance-rapatriement)	16,50 €
Sup. Assurance Medium (Prise en charge frais médicaux niveau 1 + garantie assistance rapatriement + garantie décès/invalidité niveau 1 + remboursement des frais de secours)	28,10 €
Sup. Assurance Optimum (Prise en charge frais médicaux niveau2 + garantie assistance rappatriement + garantie décès/invalidité niveau 2 + remboursement des frais de secours)	48,50 €
Famille (RC)	153,60 €
Famille (assurance primo)	210,60 €
Famille (assurance medium)	250,60 €
Famille (assurance optimum)	320,60 €
Comité Régional	3,00 €
Découverte 1 J	0,00 €
COURS / ACTIVITÉS	
SKI saison enfant	270,00 €
SKI saison adulte	430,00 €
SKI saison enfant de moniteur	170,00 €
SKI saison enfant Opt° étoiles + (slalom avec ESF)	150,00 €
SKI stage février 2027	375,00 €
SKI stage février 2027 (2 enfants)	355,00 €
SKI stage février 2027 (3 enfants et +)	345,00 €

